



Violence sur mineur

Par Poluxcedric

Bonjour mon fils de 12ans c'est fait agresser par un professeur de collège . Le professeur en question n'est pas son professeur il la poursuivie dans les couloirs mon fils est tombé il la attrapé par le col et la jeté dans la salle de la vie scolaire. De peur mon fils c'est fait pipi dessus et le bas de son cou avait des rougeurs les pompiers sont venus et l'ont amené au urgence car il a eu une foulure au poignet et un jour d itt . Sur le dépôt de plainte mon fils a dit que le professeur lui avait fait une baleillette le problème c'est que quelque jour plus tard quand il c'est retrouvé devant le directeur, la directrice adjoint, la cpe ainsi que les 2 infirmières ,il leur a dit qu'il ne se souvenait plus trop de ce qu'il c'était passé. Du coup le procureur a déterminé un non-lieu pour le professeur et ma convoquer au tribunal pour un rappel à la loi pour fausse déclaration. Je trouve cette décision injuste et absurde et je voulais savoir si j'ai un quelconque recours et si c'est normal une telle situation merci pour vos réponses et je suis disposé à vous donner plus d'informations si besoin

Par ESP

Bonsoir
Cas trop particulier pour être bien traité ici. Il faudrait voir un avocat.

Par Poluxcedric

Merci pour la réponse. Où m'adresser pour trouver un avocat pour mineur gratuitement merci.

Par vivi2501

prenez un rendez-vous avec un avocat (consultation gratuite) près de l'une des maisons de la justice et du droit de votre département

cf annuaire service public point-justice maisons de la justice et du droit sur tout le territoire

Par Poluxcedric

Merci pour l'info